



# L'évolution récente de la mortalité en Belgique

Christian Jaumain résume une étude dont il est l'auteur et qui propose une nouvelle méthode d'ajustement des tables de mortalité.

Dans la Belgique de 1989, l'espérance de vie est de 72,5 ans pour les hommes et de 79,2 ans pour les femmes. Après avoir marqué une pause au cours des années 1960, elle a augmenté de 5 ans au cours des 20 dernières années. Ce qui représente une saison de plus chaque année, comme le souligne le démographe Paul Willems (1). Cette constatation doit cependant être nuancée. Elle ne concerne, en effet, que l'espérance de vie à la naissance. Or c'est surtout la mortalité infantile qui s'est spectaculairement améliorée: la mortalité des enfants de moins d'un an, qui atteignait 10% dans les années 1920, est aujourd'hui égale à 0,7%. Au cours des 20 dernières années, la mortalité des enfants de moins de 2 ans a diminué de plus de 50%. Si la mortalité infantile était restée ce qu'elle était il y a 20 ans, l'espérance de vie à la naissance aurait progressé de moins de 4 ans, au lieu de 5 ans. Aux âges plus élevés, l'espérance de vie s'est donc améliorée au cours des 20 dernières années, mais dans une moindre mesure que l'espérance de vie à la naissance.

**Le quotient de mortalité: un indicateur plus précis que l'espérance de vie**  
Si l'espérance de vie à la naissance augmente, cela ne signifie donc pas nécessairement que la mortalité s'est améliorée à chaque âge. Un indicateur beaucoup plus précis que l'espérance de vie est le quotient de mortalité, c'est-à-dire la probabilité de décéder dans l'année. Actuellement, le quotient de mortalité est de 0,1% vers 20 ans pour les hommes et vers 35 ans pour les femmes, 1% vers 55 ans (hommes) ou 65 ans (femmes), et 10% vers 80 ans

(hommes) ou 85 ans (femmes). Cela signifie, par exemple, qu'un homme de 55 ans a environ 1 chance sur 100 (si l'on peut dire!) de décéder dans l'année. Depuis 1960, le quotient de mortalité a sensiblement diminué, et cette diminution s'est accélérée au cours des 20 dernières années. Toutefois, entre 15 et 25 ans, l'amélioration du quotient de mortalité masculin n'a été que très faible; à certains âges, on constate même une aggravation.

## La préoccupante «bosse» des accidents

La courbe du quotient de mortalité en fonction de l'âge montre l'importante surmortalité masculine entre 15 et 30 ans. Cette surmortalité, qui culmine vers l'âge de 20 ans, frappe également les femmes, quoique dans une mesure nettement moindre. Elle reflète le nombre considérable de décès par accident pour les hommes de cet âge. Plus préoccupant encore: au cours des 30 dernières années, la «bosse» masculine des accidents ne s'est pas résorbée; au contraire, elle s'est aggravée pour les hommes de 17 à 20 ans!

## L'importante sous-mortalité féminine

A tous les âges, sauf extrêmes, la mortalité féminine est nettement moindre que la mortalité masculine: entre 15 et 75 ans, la mortalité des femmes ne dépasse pratiquement jamais 60% de celle des hommes. Autre constatation: depuis 30 ans, le rapport entre mortalité féminine et mortalité masculine est resté étonnamment stable pour la plupart des âges. La courbe représentative de ce rapport en fonction de l'âge conserve la même allure caractéristique, que l'on retrouve également à l'étranger

De nouveaux tarifs d'assurance-vie sont prévus pour 1992 en Belgique. La réponse qui sera fournie à cette occasion aux questions suivantes permettra d'apprécier le souci de transparence qui aura présidé à leur élaboration:

1<sup>o</sup> Sera-t-il tenu compte de l'évolution favorable de la mortalité générale en s'appuyant sur les recensements les plus récents, avec notamment pour conséquence une diminution du prix des assurances en cas de décès, mais une augmentation du prix des rentes viagères?

2<sup>o</sup> Sera-t-il tenu compte de la très nette sous-mortalité féminine avec notamment pour conséquence, par rapport aux tarifs masculins:

a) une réduction sensible du prix des assurances en cas de décès?

b) une augmentation du prix des rentes viagères?

3<sup>o</sup> Aura-t-on le souci d'éviter de privilégier systématiquement une catégorie d'assurés au détriment des autres, notamment en compensant les résultats des assurances en cas de vie par ceux, plus favorables, des assurances en cas de décès?

## Une nouvelle méthode d'ajustement des tables de mortalité

Enfin, l'étude propose une méthode d'ajustement des tables de mortalité à la fois simple et précise. On dispose ainsi d'un outil «fiable» permettant de mesurer et d'analyser aisément les écarts de mortalité entre tables distinctes, qu'il s'agisse de tables de générations, de sexes ou de pays différents, ou encore de comparer des tables d'expérience à des tables attendues. Application aux tables belges INS 1959-63, INS 1968-72, INS 1979-82, CBGS 1986-87, CBGS 1988-89, ainsi qu'aux tables françaises INSEE 1984-85 et italiennes ISTAT 1981.

## Chefs d'entreprise, cette page est à vous

Cette page «Opinions» est ouverte à des contributions de personnalités universitaires, d'hommes politiques, de représentants des milieux patronaux et syndicaux. Mais elle est ouverte aussi, et peut-être en tout premier lieu, à ces hommes «de terrain» de l'économie que sont les chefs d'entreprise. Vous qui êtes dirigeant d'une entreprise,

même petite ou moyenne, et qui avez des choses à dire, dites-les par l'entremise de *L'Echo*: envoyez-nous l'expression de votre pensée transcrite en 3 pages de format commercial maximum, tapées en double interligne et accompagnées de votre photo. N'oubliez pas de mentionner votre titre.

Une monographie de 60 pages dactylographiées, dont 30 pages de tables de mortalité. Prix franco de port: 500 F, à verser au compte 310-0220712-26 de Christian Jaumain à Lasne, avec la mention «Mortalité». Christian Jaumain est actuaire et enseigne aux universités de Louvain, de Mons et à Lille (EDHEC). (1) P. Willems, CBGS (Centrum voor Bevolkings- en Gezinsstudien, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap). Ieder jaar een seizoen meer. De recente evolutie van de sterfte in België. CBGS-Monografie, 1991, 1.